

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

CONSEIL COMMUNAL

Information importante au public

Conformément à l'article 1^{er} du règlement grand-ducal du 18 mars 2020 portant introduction d'une série de mesures dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, le public n'est pas admis à la séance du conseil communal.

La séance peut être consultée par voie de retransmission directe via le site internet officiel de la commune sur www.petange.lu.

Les représentants de la presse officielle sont admis à la séance du conseil communal.

Les membres du conseil communal se réuniront le **20 avril 2020** en la maison de la culture «A Rousen» à Pétange, Galerie Schiffweiler au rez-de-chaussée, pour délibérer sur les objets suivants:

ORDRE DU JOUR

Séance publique (15.00 heures)

1. Administration générale: Transfert temporaire du lieu de réunion du conseil communal - décision.
 2. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
 3. Administration générale
 - 3.1. Titres de recettes – décision.
 - 3.2. Remplacement du mât d'antennes de la station de captage à Rodange: vote d'un devis adapté et d'un crédit supplémentaire – décision.
 4. Enseignement
 - 4.1. Approbation du projet d'organisation scolaire 2020/2021– décision.
 - 4.2. Approbation du bilan des Classes de Neige 2020 – décision.
 5. Propriétés
 - 5.1. Compromis concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue Edward Steichen», de la part de l'association momentanée «Auf der Maes» - décision.
 - 5.2. Convention avec la société Creos Luxembourg SA concernant l'installation de câbles électriques souterrains sur des parcelles sises à Pétange et Lamadelaine dont la Commune est propriétaire – décision.
 - 5.3. Acte concernant l'acquisition d'un ancien corps de ferme sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Fontaine», de la part de Mme Anne Winandy - décision.
 - 5.4. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Pierre Schuller et Mme Suzanne Werding – décision.
 - 5.5. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de Mme Sylvia Pauly – décision.
 - 5.6. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Nicolas Laroche et Mme Alice Karier – décision.
 - 5.7. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de Mme Andrée Thoma – décision.
 - 5.8. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue des Prés», de la part de M. Celestino Ruivo Cacador et Mme Silvia Ruivo Cacador – décision.
 - 5.9. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Providence», de la part de M. Patrick Muller et Mme Milena Ghetti – décision.
 - 5.10. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Lamadelaine, lieu-dit «Rue de la Providence», de la part de M. Vitor Martins Tinoco et Mme Natalia Da Silva Vieira – décision.
 - 5.11. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Axel Goffin – décision.
-

-
- 5.12. Acte concernant l'acquisition d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Bajram Muric et Mme Dzemila Muric née Masic – décision.
 - 5.13. Acte concernant l'acquisition gratuite de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société Pelaro-Investisseurs SA – décision.
 - 5.14. Acte concernant l'acquisition de terrains sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de la société Pelaro-Investisseurs SA – décision.
 - 5.15. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue de l'Hôtel de Ville», de la part de M. Giovanni Bonifazi et Mme Rita Guarnera – décision.
 - 5.16. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Rodange, lieu-dit «Route de Longwy», de la part de la société Les Terres Rouges SA – décision.
 - 5.17. Acte concernant l'acquisition gratuite d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue Prinzenberg», de la part de M. Dzeko Cikotic, Mme Mujesira Cikotic née Licina, M. Elvis Korac et Mme Mirela Cikotic – décision.
 - 5.18. Acte concernant l'acquisition d'une maison d'habitation et d'un terrain sis à Pétange, lieu-dit «Rue des Ecoles», de la part de M. Ermin Kocan et Mme Zehra Kocan née Muric – décision.
 - 5.19. Acte concernant la vente de terrains sis à Lamadelaine, lieu-dit «Um Wäschbuer, à M. Bruno Silva Cunha – décision.
6. Infrastructures routières: Renouvellement des infrastructures dans la cité «An den Jenken» à Pétange: vote du devis – décision.
 7. Urbanisation
 - 7.1. Demande de morcellement de la part de la société Kalista Immo SA concernant un terrain sis à Rodange, lieu-dit «A Bonière» - décision.
 - 7.2. Demande de morcellement de la part de la société Kalista Immo SA concernant des terrains sis à Rodange, lieux-dit «A Bonière» et «A la Croix Cassée» - décision.
 - 7.3. Convention portant sur le plan d'aménagement particulier (PAP) concernant des fonds sis à Pétange, lieu-dit «Rue de la Piscine», présenté par la société Immo - Future SA – 2^e lecture - décision.
 - 7.4. Projet d'Aménagement Particulier (PAP) concernant des fonds situés à Rodange, au lieu-dit «A la Croix Cassée» - décision.
 8. Transports et communications
 - 8.1. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Lamadelaine, lieu-dit «Im Gieschtefeld» – décision.
 - 8.2. Règlement temporaire d'urgence de la circulation routière à Rodange, avenue Dr Gaasch – décision.
- Séance à huis clos**
9. Personnel
 - 9.1. Nomination d'un fonctionnaire (m/f) du groupe de traitement B1, sous-groupe technique, pour les besoins du département technique – décision
 - 9.2. Réduction de la durée du service provisoire d'un fonctionnaire communal – décision.
 - 9.3. Nomination définitive d'une fonctionnaire communale – décision.
 10. Enseignement: Demandes de dérogation au règlement d'occupation des postes – décisions.
 11. Enseignement musical
 - 11.1. Classement de deux chargé de cours – décisions.
 - 11.2. Mise à la pension d'invalidité d'une employée communale – décision.

Ainsi arrêté à Pétange, le 10 avril 2020
Pour le collège des bourgmestre et échevins:

Le secrétaire,
Mike Braun

Le président,
Pierre Mellina